

Note CIRANO préparée par Claude Montmarquette, septembre 2008

En avril dernier, le **groupe de travail** sur la tarification des services publics a rendu son rapport public « Mieux tarifier pour mieux vivre ensemble ». Dans le cadre de son mandat, le groupe de travail devait examiner les enjeux et conseiller le gouvernement dans l'élaboration d'une nouvelle politique de tarification. Avant tout, le groupe a tenu à dégonfler de nombreux mythes persistants sur la tarification :

Premier mythe : les services publics sont gratuits

Même si les services publics ne sont pas ou peu tarifés, ils ne sont pas gratuits. De toute évidence, les services de santé, d'éducation et de garde sont payés par le contribuable, qui assure leur existence.

Deuxième mythe : les tarifs augmentent toujours

La plupart des tarifs demandés au Québec pour des services publics ont augmenté moins rapidement que l'inflation depuis dix ans, comme par exemple les tarifs d'électricité et les droits de scolarité universitaire.

Troisième mythe : les tarifs au Québec sont plus élevés qu'ailleurs

Pourtant, les revenus de tarification sont plus bas au Québec qu'ailleurs, et le Québec fait moins appel que les autres provinces aux revenus de tarification.

Quatrième mythe : les tarifs sont des impôts déguisés

En fait, la tarification repose sur l'idée selon laquelle celui qui utilise un service doit également être celui qui le paye – concept d'utilisateur-payeur –, alors qu'avec la taxation, celui qui acquitte les taxes ne va pas forcément utiliser les services financés par ces taxes.

Cinquième mythe : les tarifs sont inéquitables

Au contraire, il est à la fois plus efficace et plus équitable de subventionner directement et spécifiquement les ménages à faibles revenus, plutôt que de fixer un tarif global artificiellement bas pour tous.

Le groupe a par ailleurs tenu à rappeler certaines vertus de la tarification : elle contribue à améliorer la qualité des services, encourage l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques, et force à se poser les bonnes questions concernant le financement d'un service public, amenant ainsi à définir les réponses qui seront les plus adéquates, étant donné la nature du service offert.

L'état actuel sur la tarification

Un des grands problèmes actuels consiste dans le fait que les tarifs ne reflètent pas les coûts. Par exemple, en excluant le réseau de la santé, les revenus de tarification représentent 36 % du coût total des programmes. Si l'on inclut le réseau de la santé, la proportion baisse à 17 %. Les citoyens ne sont par

ailleurs pas informés du coût réel des programmes, ni de l'ampleur de cet écart, financé par l'impôt. De plus, Les modalités prévues dans le cadre tarifaire ne sont pas respectées : bien qu'il soit fortement suggéré aux ministères et organismes de réviser périodiquement les tarifs en place, plus de la moitié des revenus totaux de tarification (52 %) sont indexés.

Les recommandations du groupe de travail

Le groupe de travail propose que l'objectif de la nouvelle politique de tarification soit de définir des tarifs à la fois efficaces et équitables.

- Les tarifs doivent être efficaces, afin d'envoyer les bons signaux aux utilisateurs, de bien gérer nos ressources et nos services publics, de limiter la pression fiscale, et donc finalement d'améliorer notre bien-être et notre vie collective.
- Les tarifs doivent également être équitables, car il est essentiel de tenir compte de la capacité de payer du consommateur et de la situation précaire des plus démunis de la société.

Le groupe de travail a identifié six principes, à partir desquels le gouvernement devrait bâtir la nouvelle politique de tarification, soit la couverture des coûts, la transparence, la solidarité envers les plus démunis, l'affectation des revenus de la tarification aux services tarifés, la reddition de comptes, et l'évaluation des politiques publiques comportant un volet tarifaire.

Le groupe de travail recommande que le gouvernement définisse dans une loi-cadre l'objectif, les principes et les principales modalités de la nouvelle politique de tarification des services publics.

Au terme de son rapport, le groupe de travail souhaite envoyer un message clair au gouvernement et à l'ensemble des citoyens : la tarification, utilisée de façon efficace et équitable, constitue un outil d'enrichissement collectif et d'amélioration du bien-être de tous qu'il est dans notre plus grand intérêt d'utiliser. La tarification n'est pas un impôt déguisé. Bien au contraire, elle représente un instrument irremplaçable pour envoyer le bon signal à l'utilisateur. Une politique de tarification efficace est compatible avec la nécessaire protection des plus démunis. Il faut simplement que le gouvernement évite d'agir sur le tarif même, mais intervienne plutôt en transférant aux ménages à faible revenu les ressources dont ils ont besoin pour acquérir des biens et des services essentiels.

Considérant l'importance de l'implication financière du gouvernement dans notre économie, il est impensable que les critères d'efficacité et d'équité ne soient pas dominants pour établir le niveau des tarifs. Il n'est pas acceptable que les citoyens soient si peu informés des liens actuels entre tarifs et impôts, de ce qu'ils paient et de la façon dont ils le paient.